



**AUCHY-LES-MINES**

COMMISSIONS  
JEUNESSE ET SPORTS



**FICHE CANDIDATURE**  
**Week-end Médiéval du 23 et 24 août 2025**  
**Complexe Omnisports, Rue de Douai.**  
**62138 Auchy les Mines**

Nom : .....

Prénom : .....

Raison sociale : .....

N° de SIRET : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Code postale : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Site internet : ..... Facebook : .....

**souhaite réserver un emplacement pour un espace de vente de :**

3 mètres 20 €     6 mètres 30 €     9 mètres 50 €

Accès électrique :  oui /  non

Veillez énumérer exhaustivement les produits qui seront commercialisés ainsi que leur prix. La vente de produits non référencés ci-dessous sera prohibée.

.....  
.....  
.....

Veillez également joindre des photographies par mail (voir paragraphe « pièces obligatoire à fournir) des marchandises afin de pouvoir les présenter au comité de sélection des candidatures mais aussi pour la promotion de l'évènement. Le Service Jeunesse coorganisateur de l'évènement se chargera de vous prévenir rapidement par mail de la retenue ou non de votre candidature.

Dans le cas où votre candidature ne serait pas retenue, le Comité des Sports s'engage à détruire vos chèques.

**Les locaux mis à disposition par l'organisation**

- Un parking.
- Des emplacements dans le parc fermé.
- Des toilettes et des points d'eau dans la salle Paixao.

**Dans ce cadre l'organisateur s'engage à**

- Mettre en œuvre les moyens techniques.
- Assurer la promotion.
- Être présent pour faire respecter le plan, le règlement les consignes de sécurité.

**L'exposant s'engage à**

- Respecter les clauses de la convention.
- Respecter les locaux et les emplacements (respect du matériel et propreté).
- Respecter la programmation., les horaires d'arrivée et de départ

# Règlement de la manifestation

Un exemplaire de ce règlement sera envoyé à chaque participant. Nul ne peut ignorer les termes. Il doit être paraphé.

## Article 1 : Admission

Seuls les exposants inscrits au préalable seront acceptés sur le site.

Les participants doivent impérativement fournir un justificatif de l'assurance responsabilité civile en cours de validité.

## Article 2 : Exposition

- Les produits présentés doivent correspondre aux produits acceptés.
- Une attention particulière devra être apportée à la décoration qui est effectuée par les participants sur "Le thème médiéval » merci de veiller à une décoration en adéquation avec le thème.
- Respecter les emplacements le lieux définis ainsi que les dimensions.
- L'affichage des prix est obligatoire.
- Conformément à la législation, l'exposition des produits périssables doit respecter la chaine du froid et la légalité de la vente au détail.
- Toutes dégradations des lieux est susceptible d'entraîner l'exclusion de la manifestation et l'encaissement de votre caution.
- À la fin de la manifestation, les participants sont priés de laisser leurs emplacements propres.

## Article 3 : Déroulement de la manifestation

- La manifestation sera ouverte à la population le samedi 23 août à 10h.
- L'installation peut se faire la veille à partir de 17 h ou le samedi à partir de 8 h.
- La fin de la manifestation est prévue pour 20 h le samedi et à 17 h le dimanche.
- Les participants s'engagent à être prêts à recevoir le public dès l'ouverture le samedi 23 août à 10 h.
- Le participant ne pourra pas partir avant le dimanche 24 août 17h
- Un responsable accueillera les participants, le placement se fait par l'organisateur en fonction du plan établi.
- Les participants ne sont pas autorisés à conserver leur véhicule à proximité de leur stand.
- Rappel : la manifestation est à caractère festif tout débordement fera l'objet d'une exclusion définitive.

## Article 4 : Obligations et droits des organisateurs

- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure notamment de sécurité.
- Les organisateurs établissent un plan de manifestation et repartissent les emplacements selon les critères exprimés sur la demande, ils se réservent le droit de modifier l'importance et la disposition des surfaces demandées.
- La responsabilité de l'organisateur ne saurait être engagée en cas de vol, détérioration des biens des participants.
- En cas de non-respect de la convention, l'organisateur se réserve le droit de mettre fin à la convention.

## PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- La fiche de candidature, comprenant le règlement, dûment complétée et signée.
- 3 photos minimums (à envoyer par mail à [serv.com@auchylesmines.fr](mailto:serv.com@auchylesmines.fr) et à [serv.jeunesse@auchylesmines.fr](mailto:serv.jeunesse@auchylesmines.fr)  
Objet du mail : *candidature « NOM ET PRÉNOM » week-end médiéval 2025*)
- Attestation d'assurance
- Règlement de votre emplacement (uniquement par chèque à l'ordre du Comité des Sports d'Auchy-les-Mines)
- Chèque de caution de 100 € à l'ordre du Comité des Sports d'Auchy-les-Mines

**Dossier complet à envoyer à**  
Mairie d'Auchy-les-Mines  
Service Jeunesse  
Place Jean Jaurès  
62138 Auchy-les-Mines

**Signature du participant précédée de la mention « lu et approuvé »**